

Mme Charlina Vitcheva
Directeur général des affaires maritimes et de la pêche (MARE)
Commission européenne
Rue Josef II 99
1000 Bruxelles
Belgique

Dun Laoghaire, Zoetermeer, 15 septembre 2022
NSAC Réf. N° : 15-2122

Chère Mme Vitcheva,

Objet : Demande d'harmonisation des guides d'identification des raies et des raies à l'échelle de l'UE

En 2020, le Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales et le Conseil Consultatif de la mer du Nord ont mis en place un groupe de discussion conjoint sur les pocheteaux et les raies afin d'élaborer des conseils à l'intention de la Commission et des États membres sur l'amélioration de la gestion des raies et des raies. Le groupe se réunit régulièrement et a produit plusieurs documents d'avis à l'intention de la Commission et des États membres au cours de son existence et a fourni à la Commission des informations techniques pour la mise en place d'un groupe de travail d'experts du CSTEP qui doit se réunir fin septembre.

Afin de faire avancer ses travaux en cours sur les mesures de gestion harmonisées pour les raies et les raies dans la mer du Nord et les eaux occidentales septentrionales, le groupe de discussion conjoint sur les pocheteaux et les raies souhaiterait demander un soutien spécifique à la Commission concernant l'harmonisation des guides d'identification des raies et des raies pour les pêcheurs dans eaux de l'UE.

Actuellement, plusieurs guides d'identification dans différentes langues sont disponibles à la fois en ligne et sous forme imprimée. On estime que cela peut entraîner de la confusion et une identification erronée potentielle des individus. Vous pouvez trouver un aperçu de ceux relatifs à la mer du Nord et aux eaux occidentales du Nord sur le site Web du CC EOS [ici](#).

En [2020](#) et [2021](#), le CC EOS et le NSAC ont conseillé leurs groupes d'États membres respectifs sur les mesures des meilleures pratiques pour la gestion des raies et des raies. Les deux années, le CCEOS a indiqué que

- Standardiser les guides d'identification : Les guides d'identification pratiques doivent être constitués d'une seule page, robuste et étanche. Les guides devraient être normalisés dans tous les États membres, régionalisés (par exemple, Manche, mer Celtique, ouest de l'Écosse et de l'Irlande, mer du Nord) afin de réduire la confusion avec des espèces qui ne se trouvent pas dans des zones spécifiques et disponibles pour téléchargement en ligne dans différentes langues. Des efforts doivent être faits pour s'engager activement avec les pêcheurs afin d'accroître l'utilisation des outils d'identification disponibles.



- Tenir des sessions de formation régulières : La formation des observateurs scientifiques et de l'équipage doit être organisée régulièrement pour garantir l'assimilation et illustrer et quantifier les améliorations.
- Distribuer des guides d'identification : Des plans de pêche devraient être distribués à l'industrie de la pêche et des affiches d'information devraient être mises à disposition pour être affichées à bord des navires. En outre, la diffusion d'informations sur les meilleures pratiques via des vidéos et/ou des ateliers de formation augmente les connaissances des pêcheurs sur la question des prises accessoires, améliore leur capacité à rester vigilant et augmente leur adhésion. Les connaissances des pêcheurs devraient être intégrées dans la conception d'un guide des meilleures pratiques.

En [2022](#), le CC EOS a réitéré ses conseils des deux années précédentes au groupe des États membres des CC EOS et a ajouté «En attendant, les membres du CC EOS et du NSAC croient fermement que l'harmonisation des guides d'identification des raies aiderait grandement les pêcheurs sur le terrain dans leur activités quotidiennes. Plusieurs publications sont disponibles en ligne auprès de diverses organisations individuelles qui pourraient constituer la base d'une publication conjointe couvrant plusieurs États membres ([lien](#)). Par conséquent, nous recommandons que des travaux soient menés pour développer une publication harmonisée à distribuer dans les États membres de la mer du Nord et des EOS, ce qui, idéalement, impliquerait également une formation à l'identification pour les pêcheurs.

Les CC demandent l'assistance de la Commission aux différents États membres pour poursuivre et faire avancer ce sujet important, par exemple en demandant spécifiquement aux États membres de réserver un financement FEMPA pour ce travail important ainsi qu'en identifiant le service le plus approprié pour mener à bien ce travail.

Comme toujours, les CC sont prêts à aider la Commission et les États membres dans cet important travail. Nous attendons votre réponse avec impatience et vous remercions pour la collaboration que nous continuons de recevoir de la CE, qui est cruciale pour notre travail.

Cordialement,



Emiel Brouckaert
Président
Comité exécutif du CC EOS



Kenn Skau Fisher
Président
Comité exécutif du NSAC

